

L'OHADA – Un passé, un présent et un avenir

Emergence d'un nouveau pôle de développement

Contexte :

Vingt ans après la signature du traité OHADA, il a semblé nécessaire d'évaluer le chemin parcouru et d'identifier les défis auxquels elle était confrontée, pour mieux dessiner l'avenir. Diverses manifestations ont été organisées en ce sens dans plusieurs pays. Elles ont été couronnées par la semaine de célébration des 20 ans de l'OHADA organisée à Ouagadougou du 10 au 17 octobre 2013, qui a notamment donné lieu à un colloque international et à une Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement.

Le colloque souhaite s'inscrire dans le prolongement de ces réflexions et les traduire en propositions d'action concrètes. Il se veut une opportunité unique de dessiner le futur de l'OHADA au regard des nouvelles perspectives dégagées par et pour l'OHADA. Il s'agira, à l'issue de ces deux jours de travaux, de pouvoir remettre aux institutions de l'OHADA ces propositions d'action.

Les partenaires souhaitent également saisir cette opportunité pour sensibiliser à la fois les avocats, les juristes d'entreprises et les dirigeants d'entreprises aux réalisations de l'OHADA et à l'intérêt de ces réalisations, notamment en termes de sécurité juridique et de sécurisation de l'investissement. La pratique du droit OHADA ne doit pas être réservée à un groupe de personnes initiées et le droit OHADA mérite d'être mieux connu du grand public, au premier rang duquel les petites et moyennes entreprises qui pourraient avoir intérêt à investir en Afrique.

Date : 24 et 25 avril 2014

Lieu : Lyon

- Jeudi 24 : Hôtel de ville de Lyon, 1 place de la Comédie, Lyon
- Vendredi 25 : Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, Palais du Commerce - Place de la Bourse, Lyon

Partenaires :

- La Conférence des barreaux de tradition juridique commune (CIB) ;
- L'Organisation internationale de la francophonie (OIF) ;

Avec le soutien du ministère des Affaires étrangères et de Juriscope

Public :

- Avocats français ;
- Avocats africains ;
- Entreprises et juristes d'entreprise ;
- Représentants institutionnels ;
- Universitaires.

Publication des actes : Juriscope

- 9h-10h : accueil café
- 10h-11h00 : Allocutions d'ouverture

Un représentant de la ville de Lyon ou du Grand Lyon

Pr. Dorothé Cossi Sossa, Secrétaire permanent de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA), Ancien ministre de la justice du Bénin ;

Pascal Canfin, Ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé du Développement;

Christophe Guilhou, Directeur « Paix, démocratie et droits de l'homme », Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ;

Jean-Marie Burguburu, Président du Conseil national des barreaux, Ancien Bâtonnier de Paris ;

Pierre-Yves Joly, Bâtonnier du barreau de Lyon ;

Bernard Vatier, Secrétaire général de la Conférence des barreaux de tradition juridique commune (CIB) ;

- 11h00 – 11h30 : Propos introductifs

Paul-Gérard Pougoué, Professeur à l'Université de Yaoundé 2

Pr. Dorothé Cossi Sossa, Secrétaire permanent de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA), Ancien ministre de la justice du Bénin

- 11h30-13h00 : Les normes dans l'espace OHADA

Président de séance : Bertrand Debosque, Avocat au barreau de Lille, Président de la Commission des affaires européennes et internationales du Conseil national des barreaux.

Thèmes à aborder : Les procédés normatifs d'harmonisation ou de coordination ; les conflits entre les normes OHADA et les normes internes des Etats parties ; les conflits entre les normes OHADA et les normes des communautés économiques de l'espace OHADA.

- *Présentation des réponses pouvant être apportées aux difficultés rencontrées*

Intervenants pressentis :

Roger Masamba, Professeur, Président de la Commission nationale OHADA de la République démocratique du Congo

Joseph Issa-Sayegh, Professeur aux Universités de Nice et d'Abidjan

Jean-Jacques Lecat, Président de la Commission Juridique et Fiscale du Conseil Français des Investisseurs en Afrique (CIAN)

Avocat africain

Expérience européenne

Format : 50 minutes d'interventions / 40 minutes de débats

- **13h00-14h30** : déjeuner
- **14h30-16h00** : **L'efficacité du droit OHADA : les enjeux de sa mise en œuvre juridictionnelle**

Président de séance : Christian Leroy, Avocat au barreau de Lyon, Membre de la Commission des affaires européennes et internationales du Conseil national des barreaux.

Thèmes à aborder : La répartition des compétences entre la CCJA et les juridictions nationales et la question des pourvois mixtes ; la circulation des décisions de justice au sein de l'espace OHADA.

- *Présentation des réponses pouvant être apportées aux difficultés rencontrées*

Intervenants pressentis :

Marcel Serekoissé-Samba, Vice-président de la Cour Commune de justice et d'arbitrage de l'OHADA

Filiga Michel Sawadogo, Professeur à l'Université d'Ouagadougou

Joachim Bile Aka, Avocat au barreau de Côte d'Ivoire

Marie-Christine Cimadevilla, Avocat au barreau de Paris

Un représentant DJ entreprise

Format : 50 minutes d'interventions / 40 minutes de débats

- **16h00-16h30** : pause
- **16h30-17h30** : **L'efficacité du droit OHADA : les enjeux d'une politique de diffusion**

Président de séance : Alioune Badara Fall, Secrétaire général adjoint de la CIB, Ancien bâtonnier du Sénégal

Thèmes à aborder :

Information, diffusion, publication, formation

- *Présentation des réponses pouvant être apportées aux difficultés rencontrées*

Intervenants pressentis :

Ferdinand Aho, Expert technique international de la Coopération française, Conseiller du Secrétaire permanent

Jospeh Kamga, Président de l'Association pour l'Efficacité du Droit et de la Justice dans l'espace de l'OHADA

Marie-Eugénie Laporte-Legeais, Professeur des Universités, Directrice de Juriscope

Jacques Migan, Président du CIFAF, ancien Bâtonnier du Bénin

Mbuy Mbiye Tanayi, Bâtonnier de l'Ordre national des avocats de la République démocratique du Congo

Format : 45 minutes d'interventions / 15 minutes de débats

- **17h30 – 18h00** : Extension et exportation du modèle OHADA - Convergence entre les systèmes juridiques et attractivité économique : le droit OHADA permet-il l'émergence d'un pôle de développement ?

Président de séance : Pierre Fronton, avocat au barreau de Lyon

Intervenants pressentis :

Paul-Gérard Pougoué, Professeur à l'Université de Yaoundé 2 ;

Paul Bayzelon, Secrétaire général de l'Unida et trésorier d'ACP Legal ;

18h30 : cocktail dans les locaux de l'Hôtel de ville

Vendredi 25 avril – CCI de Lyon

- **9h00-9h15 : Ouverture par Alain Fauveau, Directeur général de la CCI de Lyon**
- **9h15 - 10h45 : Atelier sur les nouveaux domaines normatifs (2 ateliers en parallèle) :**
 - **Atelier 1 : Vers la création d'un acte d'avocat**

Rapporteur : Thierry Bonnet, Avocat au barreau de Lyon

Intervenants pressentis :

*Mamadou Traore, Bâtonnier du Barreau du Burkina Faso
Pierre-Yves Joly, Bâtonnier du barreau de Lyon
Ndiaw Diouf, Professeur, UCAD Dakar
Un représentant DJ entreprise*

- **Atelier 2 : La médiation commerciale**

Rapporteur : Arnaud Lizop, Membre de la CAEI

Intervenants pressentis :

*Alain Fénéon, Avocat au barreau de Paris ou;
Avocat africain, Centre de médiation et d'arbitrage d'Ouagadougou ;
Charles MBA Owono, Professeur, Université de Libreville.
Un représentant DJ entreprise*

- **10h45-11h15 : pause-café**
- **11h15-12h : rapports des ateliers**
 - Thierry Bonnet, Avocat au barreau de Lyon
 - Arnaud Lizop, Membre de la CAEI
- **12h00 – 12h30 : Synthèse**

Gérard Ngoumtsa Anou, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon III, Assesseur du Doyen de la Faculté de droit.